limites raisonnables (« le calme et la dignité ») et d'empêcher toute contestation interne de leur politique en étouffant au maximum la démocratie ouvrière.

Les directions inamovibles, les congrès espacés et rituels, le langage de spécialistes, le technicisme des bureaucrates, la négociation en vase clos,

la participation - substitut aux luttes - en sont l'expression.

Doublement coupés de la base, d'une part à la suite d'une division fatale du travail (mais qui devrait être atténuée par la limitation de la durée des mandats), d'autre part, par une politique systématique qui fait de nécessité vertu, il ne fait nul doute que pour les bureaucrates, plus aucun contrepoids ne se faisant sentir, la marche à l'intégration s'en trouve fortement facilitée.

Notre lutte pour la démocratie ouvrière, pour le droit de tendance est

d'abord une lutte contre l'intégration.

Nous ne luttons pas pour ce droit de tendance par démocratisme métaphysique, mais parce quece droit de tendance permet seul le débat et l'information dans le syndicat, le contrôle des directions, l'affirmation qu'une autre

ligne que celle suivie est possible.

Une direction contrôlée, rendant compte à la base, révocable — (on n'en est pas encore là à la F.E.N.) — c'est une direction moins libre de ses mouvements, moins libre de passer des compromis pourris, de vendre son droit d'aînesse, le droit de grève des travailleurs pour un plat de lentilles, de se faire circonvenir, de se faire acheter.

Les syndicats ne sont pas la propriété de leurs directions qui n'ont pas à décider, seules, de leur orientation. C'est aux travailleurs de décider, après le plus large affrontement des lignes, laquelle est la plus large à assurer la défense de leurs intérêts et quelle équipe est la mieux à même de l'ap-

pliquen

Notre but n'est pas de briser les organisations que les travailleurs se sont données pour mener le combat, il est d'en faire les instruments de lutte plus efficaces.

II. - COMMENT DEFENDRE CE DROIT?

Les appels de la tendance FUO en faveur de la défense des organisations ouvrières telles qu'elles sont et du maintien de l'unité à tout pris, ses efforts pour se présenter comme regroupant des syndiqués de toutes tendances, et hors tendances; pour parvenir au vote de motions, unanimes, sans odeur, ni saveur, mais pour la gloire du communiqué, ses attaques anti-gauchistes, nous donnent peu d'espoir de l'avoir comme alliée dans notre lutte.

Le mélange de sectarisme et d'opportunisme unitariste qui caractérise les animateurs politiques de cette tendance ne se retrouve pas dans la « ten-

dance » Rénovation syndicale.

Mais cette dernière n'est pas plus claire sur la question du droit de tendance. Elle s'est créée en iant paradoxalement en être une. La démagogie « Unité et Action » semble encore l'influencer dans ce domaine. Il es tvrai qu'une telle politique a été payante pour U. et A. à court terme ; mais il est vrai aussi qu'elle correspondait parfaitement à sa nature bureaucratique. La volonté de R.S. de secouer les structures syndicales sclérosées, de se rattacher au mouvement de Mai, les polémiques du P.S.U. (qui la soutient et l'anime pour une part) contre la direction de la C.G.T. à propos de la démocratie ouvrière, ne manqueront pas de poser des problèmes de cohérence à ces militants.

Cela nous semble un mauvais calcul que de suivre la plus grande pente dans ce domaine, au lieu de faire l'éducation des syndiqués déformés par les pratiques bureaucratiques. Si R.S. continuait, dans ce domaine, nul doute qu'elle récolterait bientôt les fruits amers de sa politique antitendances et militants ne seraient pas préparés à combattre.

pâtirait avec les autres révolutionnaires de mesures contre lesquelles ses Les staliniens assimilent la discussion dans le syndicat à l'affaiblissement du syndicat face au pouvoir. Cela est insoutenable. C'est la fossilisation, le monolithisme, le bureaucratisme qui font la faiblesse d'une organisation ou-

vrière.

Le débat, à tous les niveaux de l'organisation, au contraire, renforce arme, fortifie. Mais il n'est pas une garantie magique: renforcer les organisations